

A Grenoble le 26.03.2024

Les élu.es du groupe UMA ont pris connaissance des conclusions du rapport des commissaires enquêteurs. Notre groupe s'est exprimé lors de cette enquête ainsi que les communes membres du groupe concernées par le projet. Les élu.es du groupe UMA se sont exprimés défavorablement au projet du Métro câble tel qu'il a été soumis à l'enquête publique. Nous tenons en premier lieu à souligner la rareté d'un avis défavorable à la fois sur la déclaration d'utilité publique et sur l'autorisation environnementale. Ce rapport est accablant, il témoigne d'un projet non concerté, d'alternatives non-étudiées, et d'une analyse socio-économique négative, un bilan carbone sous-estimé pour un report modal extrêmement limité.

Il remet en question les informations transmises au public et les manques de fiabilité des études au vu des non réalisation du PDU page 10 et 11 :

- *« De plus, le scénario de référence de cette étude prend en compte un grand nombre de projets qui sont considérés comme réalisés en 2025 alors qu'ils ne le sont pas, à savoir : « la 1ère étape du RER ferroviaire », le « BHNS Grenoble Presqu'île-Montbonnot », la « passerelle Berges de l'Isère rive droite-Presqu'île dans le cadre du projet A480 », la « création d'une passerelle Esplanade - Presqu'île », « l'axe Chronovélo Grenoble - Berges de l'Isère rive droite ». L'étude socio-économique n'intègre ni l'abandon du projet Portes du Vercors sur Sassenage, ni le développement accéléré de la presqu'île, ni l'enquête PDIE Giant pour la Presqu'île. »*
- *« Plusieurs informations nécessaires à la compréhension du projet sont absentes du dossier, voire erronées » et « Le dossier n'a pas permis au public de se forger une opinion en toute connaissance de cause »*

Et s'étonne de la non prise en considération des avis des communes concernées :

- *« Pour un projet de cette nature, future vitrine de l'excellence grenobloise, marquant de façon durable l'entrée Nord-Ouest de la métropole, la commission d'enquête estime qu'on aurait été en droit d'attendre en premier lieu un soutien unanime des quatre communes directement concernées. Au-delà, un avis positif largement partagé au sein de la Métropole, dont le périmètre est celui d'application du PDU, aurait donné une tout autre assise politique au projet. Et à une échelle encore plus large, que ni le Département, ni la Région, ni même l'État, n'ait fait part de leur volonté de voir aboutir le projet pose question »*

Nous découvrons dans ce rapport la difficulté dans laquelle se sont retrouvé les commissaires enquêteurs dont la neutralité a été remise en cause a de nombreuses reprises page 5 :

- *"La commission d'enquête déplore d'avoir entendu à plusieurs reprises, à l'occasion de ses rencontres et de ses permanences, des propos mettant en doute sa neutralité. Un incident de cette nature lors d'une permanence l'a conduite à assurer les dernières permanences avec deux commissaires-enquêteurs".*

Nous proposons, à l'aune de ce rapport, qu'un nouveau travail s'engage afin de définir les alternatives qui permettront de diminuer drastiquement l'autosolisme, avec un impact fort sur le report modal pour répondre aux besoins des habitants de la Métropole.